

# Des vacances pour souffler

Quand on s'occupe tous les jours d'une personne âgée dépendante, il est difficile de penser aux vacances. L'association « Vacances ouvertes » peut distribuer des aides financières, un coup de pouce pour un projet vacances que certains n'osent pas imaginer.

« Il suffit d'un coup de fil et d'avoir envie de vacances. Nous avons un questionnaire qui permet de se poser les bonnes questions pour partir en sécurité », Alexandra Grézanlé, agent de développement au sein de « Vacances ouvertes » sait « qu'on va mieux quand on est en vacances ». Elle pense en particulier aux personnes qui s'occupent d'une personne âgée dépendante. « 40 % disent qu'ils ne peuvent plus partir en vacances et 75 % se disent fatigués et stressés par ce

rôle d'aidant ». En Poitou-Charentes, 100 000 personnes sont comptabilisées comme aidant des personnes âgées dépendantes. Elles peuvent être des enfants, un parent, ou un conjoint. « On se propose de les aider à partir en vacances, soit ensemble, soit séparément. » Pour trouver une solution de remplacement temporaire pour la personne aidée, plusieurs organismes (Clic) peuvent apporter des réponses.

Le rôle d'Alexandra et de Vacances ouvertes est de proposer

des aides pour un départ en vacances.

## Penser à tout

Pour s'aérer la tête, pas besoin d'une croisière sur le Nil. « Pour beaucoup, les vacances, c'est le bord de mer. La Charente-Maritime, c'est déjà pas mal pour se dépayser, souffler et changer d'air. Mais on ne pose pas de questions ! Les gens partent où ils veulent quand ils veulent ! » met au point Alexandra. Ainsi, on peut obtenir une aide pour le transport et les repas, même si on va passer des vacances en famille. Ou le remboursement de l'hébergement dans un village vacances. Il faut aussi penser aux loisirs, à l'assurance. Il suffit de passer par l'intermédiaire d'une association de type ADMR, France Alzheimer ou d'appeler directement Vacances ouvertes. « Nous sommes là pour ceux qui n'ont pas forcément le savoir-faire pour s'organiser les vacances. Le premier obstacle au départ en vacances des aidants est d'abord psychologique. »

Valérie Bridard



Alexandra Grézanlé propose avec le dispositif « Vacances ouvertes » des aides financières qui permettent de payer l'hébergement, le transport ou le couvert des personnes qui aident une personne dépendante et âgée.

**Conférence** « l'aide au répit ou soutenir le départ en vacances des aidants familiaux », ouvert à tous, entrée gratuite lundi 5 mai salle des Magnals à Mignaloux-Beauvoir 14 h 30.

**Vacances ouvertes** : Alexandra Grézanlé, au 05 49 01 49 69, résidence Beaupuy 86 000 Poitiers, [www.vacances.ouvertes.asso.fr](http://www.vacances.ouvertes.asso.fr). L'association propose aussi des aides pour les 16-25 ans par l'intermédiaire des missions locales ou des foyers de jeunes travailleurs ainsi que pour les personnes handicapées ou les familles modestes.